



## Escrocrie familiale et responsabilités à en tirer

-----  
Par Visiteur

Bonjour,  
mes deux freres sont armateurs de peche à 50% chacun, la femme d'un est la tresorière des comptes et nous venons de decouvrir qu'elle ne donne pas de salaire à mon deuxième frere et qu'elle retire de l'argent des comptes du bateau pour x raisons encore non connu, mais en plus elle declare les comptes du bateau en deficit alors que la vente de la peche a toujours ete positive  
elle est marié sur contrat de mariage avec mon frere et mes parents sont garants des prets engages pour le bateau que va t'il se passer , comment porter plainte contre cette fille sans engager la responsabilité de mes proches

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

mes deux freres sont armateurs de peche à 50% chacun, la femme d'un est la tresorière des comptes et nous venons de decouvrir qu'elle ne donne pas de salaire à mon deuxième frere et qu'elle retire de l'argent des comptes du bateau pour x raisons encore non connu, mais en plus elle declare les comptes du bateau en deficit alors que la vente de la peche a toujours ete positive  
elle est marié sur contrat de mariage avec mon frere et mes parents sont garants des prets engages pour le bateau que va t'il se passer , comment porter plainte contre cette fille sans engager la responsabilité de mes proches

Qui est gérant de la société?

A mon sens, la première chose à faire serait de la révoquer de son emploi, et de faire vérifier la comptabilité par un expert-comptable qui pourra alors établir la preuve des retraits.

Après quoi, vous pourrez amiablement ou judiciairement, demander à madame de rembourser ce qu'elle a indument pris.

Mais quelle est la forme de votre société?

Très cordialement.